

Boulogne
LE 29/11/10

Guy Laplatine
DSC CFDT
Chemin des oies
62930 Wimereux

Mme Josiane GAUTHIER

Directrice des Affaires Sociales Auchan France
Direction des Ressources Humaines
200 Rue de la Recherche
59650 Villeneuve d'Ascq

Réorganisation du E commerce : La Cfdt est subjuguée par la méthode révoltante et complètement à contre courant de l'esprit de l'accord GPEC. La méthode frise le « plan social », c'est un vrai déni de paritarisme qui ne pouvait trouver qu'un refus de notre part en CCE.

Le 29/03/2009 nous nous sommes engagés dans un accord qui se voulait de **gestion prévisionnelle** de l'emploi et des compétences. Force est de constater que cet accord qui **visait à anticiper les évolutions** de l'entreprise et surtout **à anticiper les impacts sociaux**, est bafoué et réduit à une dimension d'outil de marketing médiatique « green washing ».

La RSE ce n'est pas utiliser les partenaires sociaux comme outils de communication.

Dans cet accord la notion d'anticipation est récurrente et prioritaire. Force est de constater que les salariés et nous même sommes mis devant le fait accompli, la commission GPEC n'a pas fonctionné.

Rappel

ARTICLE 2 : LES FINALITES DE LA GPEC

Le présent accord établit une dissociation entre la GPEC, démarche d'anticipation et de gestion de l'emploi et des compétences, qui participe à la sécurisation des parcours professionnels des salariés et, des mesures mobilisables dans le cadre de plans de sauvegarde de l'emploi et de licenciements économiques.

C'est une démarche continue d'analyse partagée, d'anticipation et d'adaptation des ressources aux besoins de l'entreprise. Elle vise au travers des moyens mis à disposition à permettre à chaque salarié qui le souhaite de réussir ces évolutions ou à défaut d'être réorienté dans l'entreprise.

Elle contribue par ailleurs au développement de l'employabilité des collaborateurs.

Elle a enfin pour l'entreprise l'objectif de disposer en permanence des bonnes ressources aux bons endroits et au bon moment.

Nous avons revendiqué deux réunions par an, il semble que cette demande était plus que justifiée. Nous demandons **aussi et surtout** l'ouverture de négociation pour garantir les acquis des salariés concernés.

En espérant être entendu, je vous prie madame d'agréer mes plus cordiales salutations.

Guy Laplatine
Délégué Syndical Central CFDT

